

Madame, Monsieur,
Cher membre,

Comme vous l'avez constaté, notre assemblée générale annuelle n'a pu se tenir en mars dernier en raison de la crise sanitaire engendrée par la Covid-19.

Pour les mêmes raisons, elle ne pourra avoir lieu cet automne.

Ceci pose problème, dans la mesure où les articles 17 et 12 de nos statuts prévoient que soient soumis à l'approbation de l'Assemblée générale :

- le rapport sur le fonctionnement de l'association au cours de l'année écoulée;
- les comptes de l'exercice écoulé;
- le budget-programme pour l'exercice nouveau;
- le renouvellement des mandats d'administrateurs.

Afin de permettre, entre autres, la publication au Moniteur belge de la liste des administrateurs réélus et en vue de faire valider les comptes de l'année écoulée auprès du Tribunal de l'entreprise, notre Conseil d'administration a décidé de consulter nos membres par la voie de notre Bulletin. Ceci nous permettra de disposer d'un document tenant lieu de procès-verbal d'une assemblée générale statutaire.

À cet effet, **chacun d'entre vous est invité à prendre connaissance du document repris en page suivante, que nous soumettons à votre approbation.**

Les points soumis au vote de l'Assemblée générale (rapport d'activité, trésorerie et renouvellements de mandats d'administrateurs) seront automatiquement considérés comme approuvés dès la fin de ce mois de décembre, **excepté si une majorité de nos membres effectifs en ordre de cotisation s'y oppose** d'ici-là par un écrit adressé par courrier postal ou par courriel à notre secrétaire, Mme Jeanine COLINET (Rue de la Carrière, 49 à 1440 Wauthier-Braine – janine@fayt.net).

A.P.R.A.F.S. – a.s.b.l.
Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire

Siège social : Rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles – N° d'entreprise : 449218876 – R.P.M. : Nivelles
Site Internet : www.aprafs.be – Contact – Secrétariat : janine@fayt.net

CONSULTATION DES MEMBRES RELATIVE AUX POINTS QUI AURAIENT DÛ ÊTRE SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DE 2020

1. Introduction

Notre Conseil d'administration n'a pu se réunir qu'une seule fois en 2020 (le 6 février).

Cette réunion fut principalement consacrée à la préparation de l'Assemblée générale planifiée pour le 19 mars à l'A.R. Vauban de Charleroi.

Le CA se proposait également d'améliorer cette année le dispositif de recrutement en vue de pallier l'érosion constante et croissante du nombre de ses membres les plus âgés. Les différentes mesures envisagées, qui s'appuyaient notamment sur une participation accrue des établissements scolaires et des services de l'administration du Ministère de l'Enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont restées lettre-morte depuis mars dernier. Elles seront activées dès que la situation sanitaire le permettra.

La présente consultation remplace les votes prévus en AG sur :

- l'approbation du PV de l'AG de 2019;
- le rapport sur le fonctionnement de l'association au cours de l'année écoulée;
- les comptes de l'exercice écoulé;
- le budget-programme pour l'exercice nouveau;
- le renouvellement des mandats d'administrateurs.

Ces points seront automatiquement considérés comme approuvés dès la fin du mois de décembre 2020, excepté si une majorité de nos membres effectifs en ordre de cotisation s'y opposait d'ici-là par un écrit adressé par courrier postal ou par courriel à notre secrétaire, Mme Jeanine COLINET (rue de la Carrière, 49 à 1440 Wauthier-Braine – janine@fayt.net).

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 21 mars 2019

Le projet de PV a été publié dans le Bulletin n°153 du deuxième trimestre 2019. Tant le Bulletin n°153 que le projet de PV sont disponibles sur www.aprafs.be.

3. Rapport d'activité 2019

3.1. Le Conseil d'administration s'est réuni à 5 reprises en 2019 (les 7 février, 25 avril, 17 juin, 19 septembre et 21 novembre). Les points abordés et décisions prises sont consignés dans autant de procès-verbaux.

3.2. L'Assemblée générale statutaire annuelle s'est tenue le 21 mars 2019.

3.3. Réalisations à mettre à l'actif de l'Association en 2019

3.3.1. Activités culturelles et de détente

- Visite de la base aérienne de Florennes les 14 mars et 2 avril (deux groupes de participants).
- Journée d'excursion à Trignolles et Philippeville le 15 mai.

- Escapade de quatre jours dans l'Eifel et la Vallée du Rhin du 1^{er} au 4 octobre. Les comptes-rendus de ces activités, abondamment illustrés, figurent dans les Bulletins n° 153 et 155 des deuxième et quatrième trimestres 2019.

3.3.2. Activités à caractère social

Poursuite de la location de quelques appartements de vacances à Middelkerke à des conditions avantageuses pour nos membres.

4. Situation financière de l'Association – Présentation des comptes et du budget

4.1. Compte des recettes et dépenses de 2019

La synthèse des dépenses et recettes établie par notre trésorière, Madame HÉRALY, fait apparaître un léger bonus de 135,66 € :

A Recettes		37.159,00 €
1. Cotisations		7.692,00 €
a Cotisations 2019	3.183,00 €	
b Cotisations 2020	4.509,00 €	
2. Excursion à Treignes		1.910,00 €
3. Escapade en Eifel		22.581,00 €
4. Location d'appartements		2.350,00 €
5. Escapade en Normandie 2020 - Acomptes		2.185,00 €
6. Publicité		441,00 €
B Dépenses		37.023,34 €
1. Administration et frais de gestion		1.299,59 €
2. Bulletin (impression et expédition)		6.199,00 €
3. Excursion à Treignes		1.877,00 €
4. Escapade en Eifel		23.331,00 €
5. Location d'appartements		2.350,00 €
6. Assurance		475,88 €
a Assurance 2019	237,94 €	
b Assurance 2020	237,94 €	
7. Taxe communale		55,00 €
8. Site internet		28,89 €
9. AG 2019		1.224,00 €
10. Moniteur		132,98 €
11. Décompte frais		50,00 €
C Résultats de l'année 2019		135,66 €

Au niveau des dépenses, trois remarques s'imposent :

- Le poste « Administration et frais de gestion » est plus élevé que d'habitude (1.299,59 €). Ceci est dû au paiement en 2019 de factures relatives à l'exercice 2018 et qui nous sont parvenues tardivement.
- Idem pour la rubrique « Assurances » (237,94 €).
- Le poste « Escapade en Eifel » présente un déficit apparent de 750 €, qui est largement compensé par les 1.730 € d'acomptes versés en 2018. Le bénéfice effectif fut engendré par une baisse de tarif consécutive à des inscriptions supplémentaires tardives.

Notre avoir total au 31/12/2019 s'élevait à 14.781,96 €.

4.2. Projet de budget pour 2020

Le projet de budget présente un déficit de 825 €, mais les prévisions concernant plusieurs rubriques ne sont plus d'actualité, dans la mesure où la crise sanitaire nous a empêchés de les réaliser.

La suppression des frais liés à l'organisation de l'AG rend le résultat attendu positif à hauteur de 575 €.

APRAFS - Projet de budget		Année 2020
A Recettes		37.750,00 €
1. Cotisations		7.500,00 €
2. Journée printanière		2.500,00 €
3. Voyage(s)		25.000,00 €
4. Location d'appartements		2.500,00 €
6. Publicité		250,00 €
B Dépenses		38.575,00 €
1. Administration et frais de gestion		850,00 €
2. Bulletin (impression et expédition)		6.000,00 €
a Impression	5.000,00 €	
b Expédition	1.000,00 €	
3. Journée printanière		2.500,00 €
4. Voyage(s)		25.000,00 €
5. Location d'appartements		2.500,00 €
6. Assurance		240,00 €
7. Taxe communale		55,00 €
8. Site internet		30,00 €
9. AG (repas)		1.400,00 €
C Différence		-825,00 €

5. Composition du Conseil d'administration – Renouvellement de certains mandats

Les mandats de huit administrateurs sont venus à échéance en mars 2020.

Sept d'entre eux ont introduit une demande de renouvellement de leur mandat pour une période de quatre ans. Il s'agit de M. Achille DEBRUS, M. Bernard DUPONT, Mme Marcelle HÉRALY, Mme Anne LAMOUREUX, M. Guy SEVERS, M. Claude VAN MALDER et M. Alain Van STYVENDAEL.

En revanche, M. Jean-Pierre CHARLIER a confirmé lors du CA de février dernier que, après s'être investi durant plus de 15 années, il estime le moment venu de passer le relais à de jeunes retraités porteurs d'idées innovantes. C'est pourquoi il a décidé de ne plus solliciter de renouvellement de mandat.

6. Programme des activités projetées en 2020

6.1. Une escapade à Gand le 28 avril.

6.2. Une visite culturelle : le « Train World » à la gare de Schaerbeek, le 16 juillet.

6.3. Un voyage de quatre jours en Eure (Normandie), du 29 septembre au 2 octobre.

Aucune de ces activités n'a pu être réalisée en raison de la crise de la Covid-19.

Le 29 octobre 2020,

Au nom du Conseil d'administration,

La Secrétaire,
Jeanine COLINET

Le Président,
Roland GAINAGE